

Une couronne de fleurs jetée au large, en hommage aux marins disparus, à Ploemeur



C'est aux sons des sonneurs, et au chant « Ô Rouanez karet en Arvor », que les fidèles se sont rendus vers le port.

Lecture : 2 minutes.

Le comité des fêtes de Lomener et les Amis de la chapelle ont célébré, dimanche 1er août, le pardon des périls en hommage aux marins disparus en mer.

Le pardon des périls, né sous la protection de Notre-Dame-de-la-Garde, a été célébré ce dimanche 1er août, à Ploemeur. « Une émouvante cérémonie sertie de solennité et de respect pour les disparus au large du port », confie l'un des participants. L'office religieux a été célébré dans la chapelle dédiée à la patronne des marins, une ancienne conserverie devenue chapelle. Elle garde en ses murs tous les symboles de l'histoire maritime du port de Lomener qui accueillait, jadis, des chaloupes sardinières.

Le pardon crée en 1923

Le comité des fêtes de Lomener et les Amis de la chapelle ont souhaité maintenir ce rendez-vous incontournable, hommage à tous les marins disparus en mer. Il fut créé en 1923 et repris par le comité il y a près de 40 ans.

Dimanche, tous se sont retrouvés chez Mario, le patron du Café du Port, avant la messe. L'office a ensuite été célébré par le père Jean et animé par les Amis de la chapelle. Philippe et Enora ont accompagné la cérémonie à la bombarde et à la cornemuse.



La couronne de fleurs a été jetée du bateau.

Une couronne de fleurs au large du port

C'est aux sons des sonneurs, et au chant « Ô Rouanez karet en Arvor », que les fidèles se sont rendus vers le port, avec la couronne de fleurs portée par le comité. Six personnes sont montées à bord du bateau de Gilles, pour jeter

la couronne de fleurs, en signe de fraternité aux frères du port, au large du quai Gilles-Gahinet et devant tous ceux restés à quai.

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

Je m'abonne